



Saint Quentin le 26 juin 2023

Mr Flament Jean-Luc

33 rue Emile Zola

02300 Chauny

Objet : Sanction de la Commission Discipline

Rencontre 4 mars 2023 / Vaudesson

Mr Le Président et Capitaine ,

Suite à votre audition en date du 20 juin 2023 et délibération de la commission de discipline qui s'en est suivie , voici à l'unanimité des membres de cette commission la sanction validée.

1. L'équipe de Chauny BA sera pénalisée de 4 points de rencontre pour la saison à venir 2023/2024.
2. L'équipe de Chauny BA est mise à l'épreuve durant deux saisons durant lesquelles Le District Aisne de Billard ne tolérera plus aucun écart de conduite sous peine d'une éviction immédiate de son équipe dans la compétition où elle est engagée.
3. Mr Flament Jean Luc présentera ses excuses envers l'équipe de Vaudesson et Le District Aisne de Billard selon son souhait verbalement ou par courrier. Par ailleurs comme il s'y est engagé lors de notre entretien le club de Chauny BA indemnisera l'équipe de Vaudesson pour son déplacement comme suit : sur la base du barème District 0.25 km et 70 km : donc 17 euros 50.

En souhaitant vivement , ne plus être saisie sous aucune forme envers le Club de Chauny BA. La Commission de Discipline entérinera définitivement ce dossier une fois que Chauny BA se sera totalement acquitté des sanctions .

Bien Cordialement

Le président de la Commission de Discipline de l'Aisne

Guy Duchêne

PS :Adresse pour votre réponse

Mr Duchêne Guy

61 rue Dachery

02100 Saint Quentin

Tel 0685132870 Mail : guy.duchene@wanadoo.fr